

A S^t Just le 3 juin 2024.

Accord temps de travail : La direction consultera les salarié.es

DS SMITH: IL EST BEAU MON SONDAGE!!...



Si la direction exige que la **CGT DS Smith S^t Just** lui fasse confiance concernant le projet « ambition » et les investissements, cette dernière met en cause le sondage réalisé par notre organisation syndicale sur le temps de travail. Elle a donc décidé, avec l'accord des organisations syndicales, d'organiser sa propre consultation afin de connaître la position des salarié.es sur cet accord. Cela se fera donc **le mardi 18**

juin 2024, ce qui lui laissera le temps de tenter une dernière fois d'enfumer les salarié.es pour tenter de faire basculer le vote dans son sens et ainsi probablement obtenir **un joli bonus** en cas de majorité favorable et de signature de l'accord.

Certes, si la majorité des salarié.es sont pour, la **CGT DS Smith S^t Just** apposera probablement sa signature sur l'accord temps de travail. En revanche, notre organisation syndicale, pour que les résultats ne soient pas tronqués, demande 2 votes, un pour les ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise, et un second pour les ingénieurs et cadres. Bien évidemment, il y aura deux résultats qu'il faudra consolider, **mais ce sera bien plus explicite !** Bien sûr, pour notre direction, c'est non !

Dernier point, et pas des moindres, la direction France avait validé un investissement pour un cannelier R sur l'onduleuse de Savoie. Cet investissement qui aurait dû être réalisé en août 2024 a été annulé ! Donc quelles sont les garanties que S^t Just aura bien les investissements, qui au passage ont fondu comme neige au soleil passant ainsi de plus de **35M€ à 3,5M€**, si l'accord est signé ? Autant dire, une goutte d'eau dans un océan !

Attendons de voir le résultat, mais les salarié.es **ne sont ni des moutons, ni des imbéciles, contrairement à ce qu'à l'air de penser la direction.** Dans le cas où la majorité resterait contre l'accord temps de travail, la **CGT DS Smith S^t Just** demandera **la démission du directeur et de tout son CODIR !**

Pour finir, la **CGT DS Smith S^t Just** a d'ores et déjà engagé la procédure pour maintenir la prorogation de nos accords temps de travail actuel auprès de l'avocat.

D'ici là, la **CGT DS Smith S^t Just** reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à venir nous faire part de vos interrogations et de vos inquiétudes.

La CGT DS Smith S^t Just.